



APAVE
AGENCE D'ORLEANS
174 rue de Gautray
45590 SAINT-CYR-EN-VAL
N° SIRET : 90386907101350

DONNEUR D'ORDRE
UIOSS UNION

41000 BLOIS
CONTACT : Le technicien sur place



Rapport de repérage des matériaux ou produits contenant de l'amiante et des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) avant réalisation de travaux sur enrobés bitumineux

Ce rapport annule et remplace les éventuels rapports précédents



Numéro d'offre : **2941793.2**
Numéro de commande : **C25214831**
Numéro de rapport (n° de tâche) : **T251473541**
Date : **08/10/2025**

Lieu d'intervention :

CAF

**6 rue Louis Armand
41000 BLOIS**

Destinataire rapport :

Date d'intervention :

Du **22/09/2025** au **22/09/2025**

Intervenant : **Monsieur Michel GOSSELIN**

Signature :

*Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité
Nombre de pages total du document : 20 pages*

Rapport de repérage des matériaux ou produits contenant de l'amiante et des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) avant réalisation de travaux sur enrobés bitumineux

 Articles L.4511 et L.4531-1 du code du travail.
 Article R.4412-97 du code du travail -Arrêté du 1er octobre 2019
 Norme NF X46-020 - Norme NF X46-102

1 INFORMATIONS GENERALES

1.1 DESIGNATION DU BATIMENT

 Nature du l'immeuble non bâti : **Parking**
 Zone / Lieu : **CAF BLOIS**
 Référence Cadastre : **/ - /**

 Adresse : **6 rue Louis Armand**
 Immeuble non bâti : **41000 BLOIS**

1.2 DÉSIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE

 Nom : **UIOSS UNION**
 Adresse : **41000 BLOIS**
 Qualité :

DÉSIGNATION DU PROPRIETAIRE

 Nom : **UIOSS UNION**
 Adresse : **41000 BLOIS**

1.3 EXÉCUTION DE LA MISSION

 Date de commande : **16/09/2025**
 Repérage réalisé par : **GOSSELIN <prenom intervenant>**
 Le : **22/09/2025**

 Date d'émission du rapport : **08/10/2025**
 Accompagnateur : **Le technicien sur place**
 Organisme d'assurance professionnelle : **AXA FRANCE IARD**
 Adresse assurance : **313 Terrasse de l'ARCHE 92727 NANTERRE CEDEX**
 N° de contrat d'assurance : **10800807204**
 Date de validité : **31/12/2025**

Laboratoire en charge des analyses :

Laboratoire	Adresse	Numéro d'accréditation
Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest	7 rue Pierre Adolphe Bobierre - BP 44300 44300 Nantes Cedex 3	1-5597

2 VISA DU DIAGNOSTIQUEUR

Signature



 Etablissement du rapport :
 Fait à **SAINT-CYR-EN-VAL** le **08/10/2025**
 Agence : **AGENCE D'ORLEANS**
 Nom du diagnostiqueur : **GOSSELIN Michel**

3 CONCLUSION(S)

Nous n'avons pas recensé de matériaux et produits contenant de l'amiante selon les programmes de repérage définis dans l'annexe 13.9 du décret 2011-629 du 03 juin 2011.
Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il n'a pas été repéré d'enrobés bitumineux contenant des HAP.

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité.

3 SOMMAIRE

INFORMATIONS GENERALES.....	2
VISA DU DIAGNOSTIQUEUR	2
CONCLUSION(S)	2
SOMMAIRE	3
RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE	4
LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS INSPECTES	4
LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE	5
LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS NE CONTENANT PAS D'AMIANTE	5
INVESTIGATIONS NON REALISEES	5
CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE	5
RAPPORTS PRECEDENTS	5
ANNEXE – FICHES D'IDENTIFICATION ET DE COTATION	6
ANNEXE – CROQUIS.....	11
ANNEXE – PROCES VERBAUX D'ANALYSES	13
ATTESTATION(S)	18

4 RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

4.1 LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS INSPECTES

N° Localis.	Localisation	Zone / Lieu	Coordonnées GPS	Matériau / Produit
1	6 rue Louis Armand BLOIS n°1	Parking	47.597472, 1.302445	Enrobé bitumineux
2	6 rue Louis Armand BLOIS n°2	Parking	47.598492, 1.301797	Enrobé bitumineux
3	6 rue Louis Armand BLOIS n°3	Parking	47.598369, 1.302021	Enrobé bitumineux
4	6 rue Louis Armand BLOIS n°4	Parking	47.598534, 1.302342	Enrobé bitumineux

4.2 RESULTAT DES CONCENTRATIONS HAP

Element	Ref. PV HAP couche	HAP
Fragments d'enrobé - A - Enrobé bitumineux	AR-25-NS-093937-01	0,8
Fragments d'enrobé - A - Enrobé bitumineux	AR-25-NS-093937-01	0,7
Fragments d'enrobé - A - Enrobé bitumineux	AR-25-NS-093937-01	1,1
Fragments d'enrobé - A - Enrobé bitumineux	AR-25-NS-093937-01	1,0

Element	Ref. PV HAP couche	HAP

Liste des recommandations sur les matériaux et produits contenant des HAP :

Seuil défini par l'arrêté du 12 décembre 2014 : de 0 à 50 mg/kg réutilisation à chaud possible.

Seuils définis par le CEREMA :

- de 0 à 50 mg/kg : réutilisation à chaud possible
- de 0 à 500 mg/kg : réutilisation à froid possible
- de 500 à 1 000 mg/kg : stockage en installation de classe 2
- > 1 000 mg/kg : stockage en installation de classe 1

La concentration retenue est la somme des teneurs des 16 composés chimiques.

4.3 LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE

Absence

4.4 LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS NE CONTENANT PAS D'AMIANTE

N° Localis.	Localisation	Zone / Lieu	Coordonnées GPS	Matériau / Produit	Critères(s) ayant permis de conclure	(ZPSO) Référence
1	6 rue Louis Armand BLOIS n°1	Parking	47.597472, 1.302445	Enrobé bitumineux	Résultat d'analyse (P001)	
2	6 rue Louis Armand BLOIS n°2	Parking	47.598492, 1.301797	Enrobé bitumineux	Résultat d'analyse (P002)	
3	6 rue Louis Armand BLOIS n°3	Parking	47.598369, 1.302021	Enrobé bitumineux	Résultat d'analyse (P003)	
4	6 rue Louis Armand BLOIS n°4	Parking	47.598534, 1.302342	Enrobé bitumineux	Résultat d'analyse (P004)	

5 INVESTIGATIONS NON REALISEES

6 CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Date du repérage : 22/09/2025

Documents remis : Néant

Moyens mis à disposition : Néant

Description des travaux envisagés : Pose d'ombrières photovoltaïques sur le parking

7 RAPPORTS PRECEDENTS

Aucun rapport précédemment réalisé ne nous a été fourni

ANNEXE 1 – FICHES D'IDENTIFICATION ET DE COTATION

PRELEVEMENT : P001				
Nom du client		Numéro de dossier		Localisation
UIOSS UNION		T251473541		Parking - 6 rue Louis Armand BLOIS n°1 Fragments d'enrobé (47.597472, 1.302445)
Nom de l'opérateur		Date de prélèvement		Matériau
GOSSELIN Michel		22/09/2025		Enrobé bitumineux
Résultat amiante				
Absence d'amiante				
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :				
Objet : Enrobé bitumineux Support : Taille : 0 cm				
DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :				
Référence Couche	Description visuelle			Epaisseur (cm)
Resultats HAP	Analyse réalisée non conclusive Prise d'essai n°1 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (noir)			0
001-GRANULATS	Prise d'essai n°1 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (noir)			0
002-GRANULATS	Analyse réalisée non conclusive Prise d'essai n°2 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (noir)			0
003-GRANULATS	Prise d'essai n°2 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (noir)			0
004-GRANULATS	Analyse réalisée non conclusive Prise d'essai n°3 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (noir)			0
005-GRANULATS	Prise d'essai n°3 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (noir)			0
007-LIANT	Matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) liant hydrocarboné			0
DETAIL DES RESULTATS :				
Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante	PV analyse HAP	Teneur HAP (mg/kg)
Resultats HAP	AR-25-NS-093937-01		AR-25-NS-093937-01	0,8 (prélèvement entier)
001-GRANULATS	AR-25-NS-093937-01	Fibres d'amiante non détectées	AR-25-NS-093937-01	
002-GRANULATS	AR-25-NS-093937-01		AR-25-NS-093937-01	
003-GRANULATS	AR-25-NS-093937-01	Fibres d'amiante non détectées	AR-25-NS-093937-01	
004-GRANULATS	AR-25-NS-093937-01		AR-25-NS-093937-01	
005-GRANULATS	AR-25-NS-093937-01	Fibres d'amiante non détectées	AR-25-NS-093937-01	

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante	PV analyse HAP	Teneur HAP (mg/kg)
007-LIANT	AR-25-NS-093937-01	Fibres d'amiante non détectées	AR-25-NS-093937-01	

PRELEVEMENT : P002

Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
UIOSS UNION	T251473541	Parking - 6 rue Louis Armand BLOIS n°2 Fragments d'enrobé (47.598492, 1.301797)
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
GOSSELIN Michel	22/09/2025	Enrobé bitumineux

Résultat amiante

Absence d'amiante

DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :

Objet :

Enrobé bitumineux

Support :

Taille :

0 cm



DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)
Resultats HAP	Analyse réalisée non conclusive Prise d'essai n°1 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (noir)	0
001-GRANULATS	Prise d'essai n°1 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (noir)	0
002-GRANULATS	Analyse réalisée non conclusive Prise d'essai n°2 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (noir)	0
003-GRANULATS	Prise d'essai n°2 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (noir)	0
004-GRANULATS	Analyse réalisée non conclusive Prise d'essai n°3 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (noir)	0
005-GRANULATS	Prise d'essai n°3 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (noir)	0
007-LIANT	Matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) liant hydrocarboné	0

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante	PV analyse HAP	Teneur HAP (mg/kg)
Resultats HAP	AR-25-NS-093937-01		AR-25-NS-093937-01	0,7 (prélèvement entier)
001-GRANULATS	AR-25-NS-093937-01	Fibres d'amiante non détectées	AR-25-NS-093937-01	
002-GRANULATS	AR-25-NS-093937-01		AR-25-NS-093937-01	
003-GRANULATS	AR-25-NS-093937-01	Fibres d'amiante non détectées	AR-25-NS-093937-01	
004-GRANULATS	AR-25-NS-093937-01		AR-25-NS-093937-01	

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante	PV analyse HAP	Teneur HAP (mg/kg)
005-GRANULATS	AR-25-NS-093937-01	Fibres d'amiante non détectées	AR-25-NS-093937-01	
007-LIANT	AR-25-NS-093937-01	Fibres d'amiante non détectées	AR-25-NS-093937-01	

PRELEVEMENT : P003

Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
UIOSS UNION	T251473541	Parking - 6 rue Louis Armand BLOIS n°3 Fragments d'enrobé (47.598369, 1.302021)
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
GOSSSELIN Michel	22/09/2025	Enrobé bitumineux

Résultat amiante

Absence d'amiante

DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :

Objet : Enrobé bitumineux Support : Taille : 0 cm	
--	--

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)
Resultats HAP	Analyse réalisée non conclusive Prise d'essai n°1 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (noir)	0
001-GRANULATS	Prise d'essai n°1 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (noir)	0
002-GRANULATS	Analyse réalisée non conclusive Prise d'essai n°2 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (noir)	0
003-GRANULATS	Prise d'essai n°2 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (noir)	0
004-GRANULATS	Analyse réalisée non conclusive Prise d'essai n°3 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (noir)	0
005-GRANULATS	Prise d'essai n°3 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (noir)	0
007-LIANT	Matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) liant hydrocarboné	0

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante	PV analyse HAP	Teneur HAP (mg/kg)
Resultats HAP	AR-25-NS-093937-01		AR-25-NS-093937-01	1,1 (prélèvement entier)
001-GRANULATS	AR-25-NS-093937-01	Fibres d'amiante non détectées	AR-25-NS-093937-01	
002-GRANULATS	AR-25-NS-093937-01		AR-25-NS-093937-01	
003-GRANULATS	AR-25-NS-093937-01	Fibres d'amiante non détectées	AR-25-NS-093937-01	

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante	PV analyse HAP	Teneur HAP (mg/kg)
004-GRANULATS	AR-25-NS-093937-01		AR-25-NS-093937-01	
005-GRANULATS	AR-25-NS-093937-01	Fibres d'amiante non détectées	AR-25-NS-093937-01	
007-LIANT	AR-25-NS-093937-01	Fibres d'amiante non détectées	AR-25-NS-093937-01	

PRELEVEMENT : P004

Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
UIOSS UNION	T251473541	Parking - 6 rue Louis Armand BLOIS n°4 Fragments d'enrobé (47.598534, 1.302342)
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
GOSSELIN Michel	22/09/2025	Enrobé bitumineux

Résultat amiante

Absence d'amiante

DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :

Objet :

Enrobé bitumineux

Support :

Taille :

0 cm



DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)
Resultats HAP	Analyse réalisée non conclusive Prise d'essai n°1 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (noir)	0
001-GRANULATS	Prise d'essai n°1 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (noir)	0
002-GRANULATS	Analyse réalisée non conclusive Prise d'essai n°2 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (noir)	0
003-GRANULATS	Prise d'essai n°2 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (noir)	0
004-GRANULATS	Analyse réalisée non conclusive Prise d'essai n°3 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (noir)	0
005-GRANULATS	Prise d'essai n°3 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (noir)	0
007-LIANT	Matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) liant hydrocarboné	0

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante	PV analyse HAP	Teneur HAP (mg/kg)
Resultats HAP	AR-25-NS-093937-01		AR-25-NS-093937-01	1,0 (prélèvement entier)
001-GRANULATS	AR-25-NS-093937-01	Fibres d'amiante non détectées	AR-25-NS-093937-01	
002-GRANULATS	AR-25-NS-093937-01		AR-25-NS-093937-01	

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante	PV analyse HAP	Teneur HAP (mg/kg)
003-GRANULATS	AR-25-NS-093937-01	Fibres d'amiante non détectées	AR-25-NS-093937-01	
004-GRANULATS	AR-25-NS-093937-01		AR-25-NS-093937-01	
005-GRANULATS	AR-25-NS-093937-01	Fibres d'amiante non détectées	AR-25-NS-093937-01	
007-LIANT	AR-25-NS-093937-01	Fibres d'amiante non détectées	AR-25-NS-093937-01	

ANNEXE 2 – CROQUIS

ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES

PV_00720250901659189



Eurofins Analyses Pour Le Batiment Ouest SAS

APAVE INFRASTRUCTURES ET
CONSTRUCTION FRANCE
Monsieur Michel GOSSELIN
174 Rue de Gautray
45590 SAINT-CYR-EN-VAL

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-25-NS-093937-01 Date d'émission de rapport : 07/10/2025 10:56 Page 1/5
Dossier N° : 25W030623 Date de réception : 29/09/2025 Date d'analyse : 03/10/2025
Référence dossier Client:
C25214831 A - 6 rue Louis Armand 41000 BLOIS - UIOSS UNION
Référence Commande :

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
001	P001-Parking - 6 rue Louis Armand BLOIS n°1 - A - Fragments d'enrobé - Enrobé bitumineux	matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (noir)	MOLP * / U8JA	6 / 6 *	- *	Analyse réalisée non conclusive *
		matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (noir)	MET * / P2A2	3 / 6 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) liant hydrocarboné	MET * / P2A2	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
002	P002-Parking - 6 rue Louis Armand BLOIS n°2 - A - Fragments d'enrobé - Enrobé bitumineux	matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (noir)	MOLP * / U8JA	6 / 6 *	- *	Analyse réalisée non conclusive *
		matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (noir)	MET * / P2A2	3 / 6 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 5 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre ,CS 90827
F-44308 Nantes, FRANCE
Tél: +33388916531; +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

ACCREDITATION N°
1- 5597
Portée disponible sur
www.cofrac.fr





Eurofins Analyses Pour Le Batiment Ouest SAS

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-25-NS-093937-01 Date d'émission de rapport : 07/10/2025 10:56 Page 2/5
Dossier N° : 25W030623 Date de réception : 29/09/2025 Date d'analyse : 03/10/2025
Référence dossier Client:
C25214831 A - 6 rue Louis Armand 41000 BLOIS - UIOSS UNION
Référence Commande :

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
		Matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) liant hydrocarboné	MET / P2A2 *	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
003	P003-Parking - 6 rue Louis Armand BLOIS n°3 - A - Fragments d'enrobé - Enrobé bitumineux	matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (noir)	MOLP / U8JA *	6 / 6 *	- *	Analyse réalisée non conclusive *
		matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (noir)	MET / P2A2 *	3 / 6 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) liant hydrocarboné	MET / P2A2 *	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
004	P004-Parking - 6 rue Louis Armand BLOIS n°4 - A - Fragments d'enrobé - Enrobé bitumineux	matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (noir)	MOLP / U8JA *	6 / 6 *	- *	Analyse réalisée non conclusive *
		matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (noir)	MET / P2A2 *	3 / 6 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 5 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre, CS 90827
F-44308 Nantes, FRANCE
Tél: +33388916531; +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

ACCREDITATION N°
1- 5597
Portée disponible sur
www.cofrac.fr





Eurofins Analyses Pour Le Batiment Ouest SAS

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-25-NS-093937-01 Date d'émission de rapport : 07/10/2025 10:56 Page 3/5
Dossier N° : 25W030623 Date de réception : 29/09/2025
Référence dossier Client : C25214831 A - 6 rue Louis Armand 41000 BLOIS - UIOSS UNION
Référence Commande :

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyse	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
		Matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) liant hydrocarboné	MET / P2A2 *	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (modes opératoires T-PE-WO63769 et T-PM-WO84179) en vue d'une identification des fibres au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) selon le guide HSG 248 - annexe 2.

Traitement par une méthode interne (modes opératoires T-PE-WO63769 et T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme NFX 43-050 et IMA « Principes pétrographiques et de classification minéralogique ».

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le commanditaire. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : " aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et /ou en MET) est de 0.1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport mentionne les analyses conclusives et non conclusives. En effet, le laboratoire met en œuvre les deux techniques d'analyse MOLP et META sur tous les échantillons massifs conformément aux exigences indiquées dans l'arrêté du 1er octobre 2019.

Le « - » indiqué dans « Type de préparation » s'entend comme « Préparation avec traitement par calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10),), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Ce rapport comprend à la fois des échantillons de matériaux et produits manufacturés dans lesquels de l'amiante a été intentionnellement incorporé lors de la fabrication ou de la mise en œuvre, conformément au cas 1 de l'article 3 de l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié et des matériaux manufacturés contenant de l'amiante présent naturellement dans un ou plusieurs composants, en raison de la nature pétrographique des roches, granulats, ballasts ou autres produits minéraux, relevant du cas 3 du même article. Dans le cadre des objets analysés au titre du cas 1, l'analyse par microscopie électronique en transmission (MET) est réalisée à partir de deux prises d'essai regroupées en une seule préparation et une grille (indication : MET 1/1). Pour les objets relevant du cas 3, chaque préparation MET donne lieu à deux grilles, y compris pour les analyses des composants non naturels.

NB 7 : En application de l'annexe I de l'arrêté du 1er octobre 2019, si au moins l'une des préparations met en évidence la présence d'amiante, il est conclu à la détection d'amiante sur l'échantillon. Sinon, il est conclu à la non détection de fibre d'amiante

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 5 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole ".

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

7 rue Pierre Adolphe Bobierre, CS 90827

F-44308 Nantes, FRANCE

Tél: +33388916531; +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>

S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

ACCREDITATION N°
1- 5597
Portée disponible sur
www.cofrac.fr





Eurofins Analyses Pour Le Batiment Ouest SAS

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-25-NS-093937-01 Date d'émission de rapport : 07/10/2025 10:56 Page4/5
Dossier N° : 25W030623 Date de réception : 29/09/2025 Date d'analyse : 03/10/2025
Référence dossier Client:
C25214831 A - 6 rue Louis Armand 41000 BLOIS - UIOSS UNION
Référence Commande :

N° Echantillon		001	002	003	004	
Référence client de l'échantillon		P001-Parking - 6 rue Louis Armand BLOIS n°1 - A - Fragments d'enrobé - Enrobé bitumineux	P002-Parking - 6 rue Louis Armand BLOIS n°2 - A - Fragments d'enrobé - Enrobé bitumineux	P003-Parking - 6 rue Louis Armand BLOIS n°3 - A - Fragments d'enrobé - Enrobé bitumineux	P004-Parking - 6 rue Louis Armand BLOIS n°4 - A - Fragments d'enrobé - Enrobé bitumineux	
Matrice		Matériaux Routiers	Matériaux Routiers	Matériaux Routiers	Matériaux Routiers	
NS006 : HAPs 16 composés - Délai Standard						
Benzo(a)pyrène	mg/kg M.S.	0,80 *	0,67 *	1,07 *	0,99 *	
Fluorène	mg/kg M.S.	< 0,5 *	< 0,5 *	< 0,5 *	< 0,5 *	
Phénanthrène	mg/kg M.S.	< 0,5 *	< 0,5 *	< 0,5 *	< 0,5 *	
Anthracène	mg/kg M.S.	< 0,5 *	< 0,5 *	< 0,5 *	< 0,5 *	
Fluoranthène	mg/kg M.S.	< 0,5 *	< 0,5 *	< 0,5 *	< 0,5 *	
Pyrène	mg/kg M.S.	< 0,5 *	< 0,5 *	< 0,5 *	< 0,5 *	
Benzo-(a)-anthracène	mg/kg M.S.	< 0,5 *	< 0,5 *	< 0,5 *	< 0,5 *	
Chrysène	mg/kg M.S.	< 0,5 *	< 0,5 *	< 0,5 *	< 0,5 *	
Benzo(b)fluoranthène	mg/kg M.S.	< 0,5 *	< 0,5 *	< 0,5 *	< 0,5 *	
Benzo(k)fluoranthène	mg/kg M.S.	< 0,5 *	< 0,5 *	< 0,5 *	< 0,5 *	
Indeno (1,2,3-cd) Pyrène	mg/kg M.S.	< 0,5 *	< 0,5 *	< 0,5 *	< 0,5 *	
Dibenzo(a,h)anthracène	mg/kg M.S.	< 0,5 *	< 0,5 *	< 0,5 *	< 0,5 *	
Benzo(ghi)Pérylène	mg/kg M.S.	< 0,5 *	< 0,5 *	< 0,5 *	< 0,5 *	
Naphtalène	mg/kg M.S.	< 0,5 *	< 0,5 *	< 0,5 *	< 0,5 *	
Acénaphthène	mg/kg M.S.	< 0,5 *	< 0,5 *	< 0,5 *	< 0,5 *	
Acénaphthylène	mg/kg M.S.	< 0,5 *	< 0,5 *	< 0,5 *	< 0,5 *	
Somme des HAP	mg/kg M.S.	0,8	0,7	1,1	1,0	
NS019 : Analyse de la matière sèche	%	96.3 *	93.6 *	95.3 *	94.3 *	

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 5 page(s).
Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations
rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre ,CS 90827
F-44308 Nantes, FRANCE
Tél: +33388916531; +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

ACCREDITATION N°
1- 5597
Portée disponible sur
www.cofrac.fr





Eurofins Analyses Pour Le Batiment Ouest SAS

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-25-NS-093937-01 Date d'émission de rapport : 07/10/2025 10:56 Page5/5
Dossier N° : 25W030623 Date de réception : 29/09/2025 Date d'analyse : 03/10/2025
Référence dossier Client:
C25214831 A - 6 rue Louis Armand 41000 BLOIS - UIOSS UNION
Référence Commande :

Méthode d'analyse employée pour la recherche quantitative de HAP dans les enrobés routiers :
Traitement par méthode interne par une extraction solide-liquide hexane-acétone après prétraitement de l'échantillon (modes opératoires T-HAP- WO85147 et T-HAP-WO95323) en vue d'une quantification de HAP par GC-MS/MS (mode opératoire T-HAP- PR83048).
Le paramètre « somme des HAP » correspond à la somme des concentrations de chaque HAP. Lorsque la concentration d'un HAP individuel est inférieure ou égale à la limite de quantification (LQ=0.5 mg/kg M.S.), elle est indiquée par $\leq$ LQ et cette valeur n'est pas comptabilisée dans la « somme des HAP ». S'il existe une ou plusieurs concentrations individuelles de HAP supérieures à la LQ, alors la « somme des HAP » correspond à la somme de toutes les valeurs $>$ LQ. Si aucune des concentrations individuelles de HAP n'est supérieure à la LQ, alors la « somme des HAP » est indiquée comme étant $\leq$ LQ ($\leq$ 0.5).

Les données transmises par le client pouvant affecter la validité des résultats (la date de prélèvement, la matrice, la référence échantillon et autres informations identifiées comme provenant du client), ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire. Des essais ont permis de garantir la stabilité des échantillons pendant trois semaines dans les conditions de stockage du laboratoire. Au-delà de ce délai de stabilité, le laboratoire ne peut garantir l'absence de risque. Toutes les informations sont disponibles sur demande.

Les incertitudes pourront être rendues à la demande du client.

L'analyse de la matière sèche est effectuée par gravimétrie à partir d'une balance halogène à 105°C suivant la méthode A de la norme abrogée NF EN 14346.



Marie Boudaud
Technicien(ne) Analyste Microscopie

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 5 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole ".

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS
7 rue Pierre Adolphe Bobierre, CS 90827
F-44308 Nantes, FRANCE

Tél: +33388916531; +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

ACCREDITATION N°
1- 5597
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



ATTESTATION(S)



Votre interlocuteur
CBT VERLINGUE
(AGENCE D'ILLZACH)
29335 QUIMPER CEDEX

Portefeuille : 0201050284

03 89 61 64 64
08 20 20 26 32

SAS APAVE
IMMEUBLE CANOPY
6 RUE DU GENERAL AUDRAN
92400 COURBEVOIE

Votre contrat

RESPONSABILITE CIVILE
ENTREPRISE

Vos références

Contrat
10800807204

ATTESTATION

AXA France IARD, atteste que :

SAS APAVE
IMMEUBLE CANOPY
6 RUE DU GENERAL AUDRAN
92400 COURBEVOIE

a souscrit tant pour son compte que pour celui de sa filiale française :

APAVE INFRASTRUCTURE CONSTRUCTION France (AICF)
Immeuble Canopy 6 RUE DU GENERAL AUDRAN
92400 COURBEVOIE

le contrat n° 10800807204 garantissant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile qu'il pourrait encourir à la suite de dommages causés dans le cadre de l'exercice de sa profession, pour les activités et les montants de garanties suivants :

Activités assurées :

Prestations techniques (y compris maintenance) et intellectuelles pour la maîtrise des risques humains, techniques et environnementaux, articulées autour des principaux métiers suivants :

- ☐ Inspection et vérification des installations techniques, équipements et process
- ☐ Bâtiment et génie civil
- ☐ Essais, mesures et métrologie
- ☐ Laboratoires d'analyses (non médicales)
- ☐ Conseils
- ☐ Formation
- ☐ Certification, contrôle, qualification et homologation

y compris fabrication et vente de produits dans le cadre de ces activités,
à destination de tous les secteurs d'activité.

A l'exclusion :

- ☐ des missions de Contrôle Technique relevant de la loi Spinetta visées à l'article L 111.23 du

Code de la construction et de l'habitation

- ☐ des travaux de désamiantage (enlèvement de l'amiante friable et non friable)
- ☐ des activités de classification et certification de navires et unités offshore.

AXA France IARD. S.A. au capital de 214 799 030 € - 722 057 460 R.C.S. Nanterre.
TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460.
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre Cedex. Entreprise régie par le code des assurances.



Contrat N° 10800807204

Les garanties s'exercent à concurrence des montants suivants :

Nature des garanties	Limites des garanties
Responsabilité Civile Exploitation / Après Livraison / Professionnelle	
Limite générale « Tous dommages corporels, matériels et immatériels » confondus	
Sans pouvoir excéder pour :	5 000 000 € par année d'assurance
a) les dommages immatériels non consécutifs	5 000 000 € par année d'assurance
b) les atteintes à l'environnement accidentelles sur sites des assurés non soumis à Autorisation ou Enregistrement	2 500 000 € par année d'assurance
c) tous dommages corporels, matériels et immatériels aux USA/CANADA	5 000 000 € par année d'assurance
sous-limités :	1 000 000 € par année d'assurance
c.1) Dommages immatériels aux USA CANADA	
d) tous dommages causés par l'amiante et le plomb *	2 500 000 € par année d'assurance *

*Il précisé que cette garantie s'exerce également dans la limite des montants de garanties précités ou indiqués aux conditions particulières, en fonction de la nature des dommages.

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

La présente attestation est valable du **01/01/2025 au 31/12/2025** sous réserve du règlement de la prime émise ou à émettre et des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à Nanterre, le **03 janvier 2025**

Pour la société :

Mathieu GODART

Directeur Général Délégué

